



Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 09 du mois de juillet à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE, Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE), Emmanuelle DUPUY (pouvoir N. TARDIF) Dominique DEVILLERS (pouvoir C. CARON)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 3 juillet 2024

DELIBERATION N° 2024.50 demande de financement conseil départemental achat d'un broyeur

Monsieur le maire rappelle aux membres présents qu'une demande de financement a été formulée auprès du conseil départemental au titre de la contractualisation 2023.2025 pour des acquisitions de matériel technique non roulant.

Il expose que l'achat d'un broyeur pour les services techniques peut faire l'objet d'une aide.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Sollicite l'aide départementale
- Valide le plan de financement qui suit :

Montant de la dépense HT : 4250.00 €

Aide départementale sollicitée 40 % : 1700.00 €

- Donne pouvoir au maire pour signer tous documents se rapportant à l'acquisition de l'équipement

Pour extrait conforme

Le maire

Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Sous-Préfecture de BRIVE (Corrèze)
REÇU LE
22 JUL. 2024
CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ